



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

France 3 Méditerranée

Question écrite n° 116039

Texte de la question

Mme Josette Pons souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la baisse du temps d'antenne mensuel accordé à la langue provençale dans la nouvelle grille de programmes de France 3 Méditerranée. Celui-ci, en effet, est passé de 160 minutes en 2004-2005 à 106 minutes en 2006-2007. La compensation de diffuser, en français, quatre émissions hebdomadaires, de 2 minutes chacune, traitant de la toponymie ou du patrimoine provençal ne peut décemment entrer dans le cadre de la diffusion d'une langue régionale. Plus grave, l'émission « VAQUI » qui était programmée chaque semaine à une heure d'écoute familiale (aux environs de 12 heures) a été reléguée le samedi à 10 h 35 et seulement trois fois par mois, le quatrième samedi étant désormais réservé à une émission nationale. Il va de soi que cette diminution du temps d'antenne ainsi que ce passage à une heure de moindre écoute et cette cassure du rythme des émissions ne seront pas sans conséquence auprès des téléspectateurs provençaux. Aussi, serait-il judicieux que les émissions en provençal retrouvent la place et le rythme qui étaient les leurs jusqu'à présent. Elle lui demande s'il ne pense pas que la sauvegarde d'une langue régionale qui a donné à la France un Prix Nobel de littérature mérite autant d'égard que celle des monuments de notre patrimoine.

Données clés

Auteur : [Mme Josette Pons](#)

Circonscription : Var (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116039

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 janvier 2007, page 456